news tank higher ed & research

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Xavier Teissedre pour son seul usage (abonné n° 13929)

Universités : des taux de réussite stables entre 2020 et 2021 au premier semestre (CPU)

Paris - Publié le jeudi 18 mars 2021 à 18 h 17 - Actualité n° 211864

• Une stabilité voire une légère hausse de la participation aux examens.
• Des taux de réussite globalement stables, sur les trois années de licence, quelle que soit la typologie d'université (pluridisciplinaire, pluridisciplinaire avec santé, SHS).

Telles sont les conclusions que dresse la CPU, le 18/03/2021, à partir d'une « enquête flash » menée auprès d'une trentaine d'universités représentatives sur les examens de fin de premier semestre 2020 et 2021.

« Cette question de la réussite des étudiants nous tient à cœur, et nous souhaitions pour y répondre, avoir une approche la plus rationnelle possible », indique Manuel Tunon de Lara, président de la CPU.

Les présidents voient dans cette stabilité, le résultat de l'accompagnement des étudiants par les universités, via le tutorat, et le retour permis sur les campus depuis début janvier avec une jauge à 20 %. « On peut penser que ces perspectives ont permis aux étudiants de s'accrocher », indique Guillaume Gellé, VP de la CPU.

Quant à savoir si ces résultats pouvaient aussi s'expliquer par une plus grande mansuétude des enseignants, Guillaume Gellé juge « possible que les jurys aient pris en compte la situation ». Mais selon lui, les universités « n'ont pas intérêt à brader leurs diplômes », et il y voit davantage « les efforts des équipes pédagogiques, et un effet de la généralisation du contrôle continu ».

La preuve selon lui étant que ces résultats semblent moins bons en cycle master, « notamment en année terminale de M2, où les jurys se montrent plus exigeants ».

Les universités se tournent désormais vers la réussite du second semestre et la préparation de la rentrée 2021, avec un groupe de travail piloté par François Germinet, président de la commission formation de la CPU. « Nous souhaitons notamment avoir une vision stable des jauges possibles, pour éviter l'effet yoyo, contre-productif », indique-t-il.

La réussite des étudiants au premier semestre 2021 et 2021 selon l'enquête de la CPU

« Tous les résultats confirment la stabilité voire la légère hausse de la participation aux examens. Les étudiants ont été aussi assidus cette année que les années précédentes », introduit Guillaume Gellé avant de détailler les résultats aux examens pour les différentes années d'études au sein des universités de l'échantillon.

Guillaume Gellé - © Seb Lascoux

Pour bien lire le graphique :

- l'abscisse présente le taux de réussite au premier semestre en 2019/2020, tandis que l'ordonnée donne celui de 2020/2021 ;
- chaque point représente une université, dont le nom n'est pas rendu public, mais dont la typologie est indiquée (SHS/pluridisciplinaire/pluridisciplinaire avec santé) ;
- les lignes en pointillés bleus correspondent à l'intervalle de confiance (+ ou - 10 % de variation du taux de réussite par rapport à la ligne médiane en rouge) ;
- ainsi un établissement dont les taux de réussite progressent d'une année sur l'autre se trouve en haut du graphique, un établissement dont les taux baissent se trouve en bas.

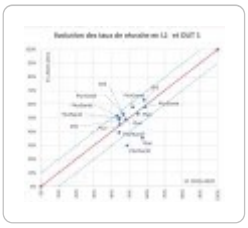
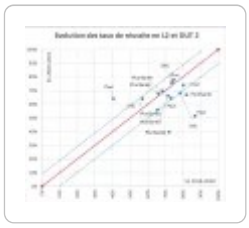
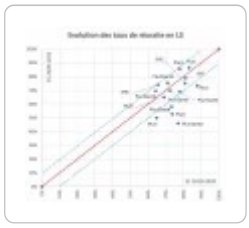
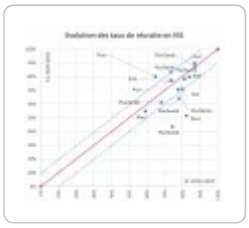
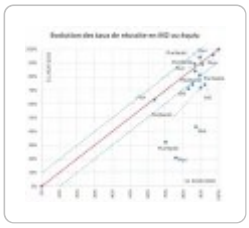

En L1

« Deux universités de l'échantillon sont légèrement en dessous, mais globalement les résultats sont stables, quelle que soit la typologie d'établissement. Les universités en SHS ont un comportement identique aux universités pluridisciplinaires et pluridisciplinaires avec santé. On voit l'attention particulière donnée aux étudiants de première année de la part des équipes pédagogiques », déclare Guillaume Gellé.

En L2

« En 2020, les étudiants ont subi le premier confinement et, cette année, ils vivent une scolarité à distance. Il y a plus d'universités en-dessous de la médiane, mais, malgré tout, ce sont des résultats relativement stables », décrit Guillaume Gellé.

Selon lui, « si nous n'avions pas obtenu la reprise des cours sur site, d'abord pour les publics les plus fragiles puis pour les L1 et les L2, les résultats n'auraient pas été du même ordre. »

En L3

« La L3 est l'année terminale du cycle de licence. La qualité s'observe sur l'ensemble du diplôme et sur cette troisième année, il y a sûrement une attention particulière qui a été apportée par les équipes pédagogiques. Les examens dans de nombreux cas ont été réalisés en présentiel, pour évaluer les étudiants le mieux possible avant l'entrée sélective en master », estime Guillaume Gellé.

Master 1 et 2

« On observe également un nuage de points groupés autour de la médiane, mais des points s'écartent un peu plus largement. Cette tendance est amplifiée en M2, du fait d'une exigence marquée des jurys, le master étant un diplôme exigeant en termes de qualité et pour l'insertion professionnelle », affirme Guillaume Gellé.

Le rôle des jurys

« L'exigence des jurys est toujours plus forte dans les années terminales », souligne Guillaume Gellé. « Les jurys ont bien fait leur travail, c'est un satisfecit, il y a un processus de continuité qui veille à ce que la qualité des diplômes ne soit pas affaiblie. »

« Pas de décrochage massif » (François Germinet)

« La bonne surprise pour nous a été de constater qu'il n'y avait pas de décrochage massif et que tous les étudiants s'accrochent. Il y a eu une bonne présence aux examens. Nous constatons ensuite une légère disparité entre les facultés et composantes sur la réussite, qui reste finalement assez proche de la médiane traduisant une reconduite des résultats par rapport à l'année précédente », commente **François Germinet.**

« Il y a peut-être eu un effet contrôle continu. La CPU a beaucoup insisté auprès des présidents, et ces derniers également auprès des composantes, sur la mise en place du contrôle continu pour les premières années quand cela était pertinent et souhaité par les équipes pédagogiques. La relative stabilité en L1 peut possiblement venir de la mise en place renforcée du contrôle continu. »

« Le fait que dans les L1 et L2 nous ne constatons pas de décrochage massif et que nous observons plutôt une relative stabilité ne veut pas dire que tout va bien. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas eu de crise dans les universités. Simplement, ça se tient, les étudiants s'accrochent et sont présents. La réussite est parfois un peu mieux ou un peu moins bonne, mais il n'y a pas péril en la demeure. Nous avions travaillé à la rentrée et à l'année prochaine dans l'objectif que le niveau des diplômes soit maintenu. »

Préparer la rentrée 2021

Anticiper une remise à niveau de certains étudiants

François Germinet constate « du retard à certains endroits concernant les années intermédiaires » : « On peut imaginer qu'un bout de cours n'a pas pu être délivré à cause de la crise, donc l'examen ne porte que sur 80 % du programme initial. Toutefois, on imagine que les années suivantes permettront de rattraper ce retard. C'est aussi pour cela qu'il peut y avoir un effet "année terminale du diplôme". »

François Germinet - © Seb Lascoux

Des réflexions sont ainsi conduites, au sein du groupe de travail de la CPU mené par le président de CY Cergy Paris Université et dans les universités, « sur la manière de rattraper les parties de programme qui n'ont pu être enseignées », indique Virginie Dupont.

> *« Nous allons effectivement peut-être nous rendre compte que certains étudiants n'auront pas tous les acquis. Dans chaque établissement, les collègues analyseront au cas par cas où en sont les étudiants. Puis nous serons en capacité d'organiser des remises à niveau en début d'année si nécessaire. »*

Elle espère, en outre, que les dispositifs des étudiants tuteurs seront poursuivis, car ils pourraient constituer un soutien aux enseignants pour la mise en place de ces remédiations.

Malgré l'organisation de séances de rattrapage pour les étudiants « avant ou en amont de la rentrée », selon François Germinet.

« Il n'y a pas de mesure nationale à prendre », et « la rentrée 2021 n'aura pas à être décalée », ajoute Virginie Dupont, vice-présidente de la CPU.

« Tout le monde veut maximiser le présentiel l'année prochaine » (F. Germinet)

À la question des changements de modes d'enseignement à la sortie de la crise et l'instauration de plus de distanciel, François Germinet répond que « tout le monde observe que le présentiel reste la meilleure modalité et que le distanciel subi et non pas choisi est un pis-aller ».

> *« Aucune université ne se dit qu'elle continuera comme ça l'année prochaine, car tout va bien et que les examens dans certaines de ses formations sont meilleurs. Tout le monde veut maximiser le présentiel l'année prochaine. »*

Il constate toutefois que des pratiques en distanciel se mettent en place : « Dans des filières professionnelles, faire intervenir un professionnel qui est obligé de se déplacer peut être compliqué, le distanciel a facilité un certain nombre de cours et d'interventions. Ce mode d'enseignement peut aussi permettre l'accès aux cours pour des étudiants empêchés ou qui travaillent, tout n'est pas mauvais ou à jeter. »

On s'oriente donc, selon lui, « quand même vers un retour massif en présentiel, ce qui est souhaité par une très large majorité de la communauté, avec des adaptations liées à la distance ».

Retour en présentiel : l'espoir d'un assouplissement au printemps

« Le protocole depuis janvier 2021 est extrêmement positif. On ne constate plus d'expression d'étudiants indiquant qu'ils ne peuvent pas revenir à l'université ou qu'ils ont uniquement des enseignements à distance », indique Virginie Dupont.

Selon elle, la réouverture des Crous a aussi joué « en permettant aux étudiants d'avoir accès à une restauration sur site et peu coûteuse. Cela a beaucoup aidé les universités à reprendre des journées complètes pour certaines promotions, et non plus des demi-journées en alternance avec des nettoyages sanitaires entre les promotions. »

> *« On souhaite, on espère et on croit fortement que ce protocole sera pérenne jusqu'à la fin de l'année, et peut-être avec un certain allégement au printemps », ajoute-t-elle.*

Virginie Dupont - © Université Bretagne Sud

Guillaume Gellé confirme ce souhait d'un assouplissement, « notamment pour pouvoir gérer les examens en présentiel », estimant la jauge de 20 % « trop restrictive ».

Un retour sur site d'environ 60 % des étudiants

- À l'UBS, Virginie Dupont fait état d'un retour de « plus de 60 % des étudiants, au moins une fois par semaine sur site », grâce notamment au fait que les M2 sont partis en stage fin janvier, ce qui est aussi le cas des licences professionnelles depuis février. « Cela permet d'accueillir de plus en plus d'étudiants sur site, de plus en plus longtemps et souvent », dit-elle.
- À l'Urca, Guillaume Gellé indique avoir « 55 % d'étudiants qui reviennent au moins une fois par semaine à l'université, et 30 % qui ne reviennent pas ou plus, car c'est leur souhait ».
- Tandis qu'à l'Université de Bordeaux, Manuel Tunon de Lara note « un retour de 67 % en moyenne, avec des disparités importantes entre les disciplines ».

Une nouvelle fermeture des universités jugée peu probable

Alors que le Gouvernement s'apprête à durcir les conditions sanitaires, notamment en Île-de-France, une nouvelle fermeture des universités est-elle à craindre ? « Pour l'instant, nous croyons fortement au fait que les universités ne seront pas refermées, sauf peut-être en cas de confinement global sur l'ensemble du territoire », répond Virginie Dupont.

Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, « s'est engagée sur le fait que l'on garderait la possibilité de rester ouverts toute l'année avec la jauge de 20 %. Et nous n'avons pas eu de signaux contraires depuis », ajoute la vice-présidente.

Manuel Tunon de Lara insiste sur l'importance du message de la CPU :« Pour une même classe d'âge, il n'y a aucune raison de faire deux poids deux mesures, par exemple avec les BTS et CPGE. Cela nous avait amenés l'automne dernier à dire que les universités doivent pouvoir être ouvertes ».

Il ajoute que « plusieurs études parues depuis montrent d'ailleurs que les contaminations ne se sont pas faites dans les salles de cours à l'université ».

Poser la question de la vaccination des étudiants

La CPU s'est exprimée le 12/03, aux côtés de la Cdefi, de la CGE et de Régions de France, en faveur d'une vaccination des étudiants « au mois d'avril ou courant mai 2021 ».

Manuel Tunon de Lara

Manuel Tunon de Lara précise : « Nous n'avons jamais mis en avant le besoin de faire vacciner les étudiants avant les populations à risque qui sont celles sur lesquelles on doit accélérer la vaccination. On doit protéger ces personnes d'abord, et le système de santé. »

> *« Mais dans la mesure où il y a un plan de vaccination national annoncé pour toute la population et que nous nous mettons dans la position de préparer la prochaine année académique, on peut poser la question.*
>
> *Les étudiants sont une population qui ne développe pas les formes les plus graves de la maladie, mais ce sont des forces vives du pays qui seront les prochains acteurs du système de santé et économique. »*

Pass / LAS : « Les établissements sont allés au bout de leurs engagements » (Guillaume Gellé)

Interrogé sur la mise en place des Pass et LAS afin de remplacer la Paces, qui a donné lieu à des inquiétudes de parents notamment sur les capacités d'accueil en deuxième année, **Guillaume Gellé** indique : « *Les universités ont toutes prises des délibérations dans leurs CA qui prévoient des hausses de places l'année prochaine. Nous sommes en moyenne à +18 % toutes disciplines confondues, ce qui est assez conséquent. Les établissements sont allés au bout de leurs engagements.* »

Il reconnaît toutefois que se pose la question de la seconde chance des étudiants qui auront échoué une première fois au concours.

« *Il faudra leur garantir qu'ils auront les mêmes chances de réussite, avec un nombre de places a minima stable et sinon en hausse. Aucun étudiant ne doit être défavorisé par cette réforme, et nous nous y engageons.* »

Pour **Manuel Tunon de Lara,** l'effort doit en effet être maintenu « *dans une vision pluriannuelle* ». Il estime toutefois « *difficile de dresser un diagnostic tant que nous n'aurons pas éprouvé tout le système, sur trois ans », et rappelle « que cela reste des cursus extrêmement sélectifs ».*

Conférence des présidents d'université

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE

Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »